

LANDEVIEILLE le 19 mai 2026



**CONVOCAATION du CONSEIL MUNICIPAL**  
(Article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Madame, Monsieur,

En application de l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités, j'ai l'honneur de vous inviter à une réunion du Conseil Municipal prévue en Mairie le :

**Mardi 26 mai 2026 à 19 heures 00**

Je compte sur votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire :

Isabelle DURANTEAU



**ORDRE DU JOUR :**

**Présentation et échanges avec le conseil municipal des jeunes**

**1 – Organisation interne du Conseil Municipal**

- 10 - Désignation d'un référent déontologue
- 11 - Fixation de orientations en matière de formations des élus

**2 – Finances**

- 20 – Déclassement et cession d'une portion de terrain rue des Sables

**3 – Affaires diverses**

- 30 - Installation d'un ostéopathe dans l'ancien foyer de jeunes
- 31 - Cinéma de plein air
- 32 - Défi des villes – 1<sup>er</sup> et 2 juin 2026
- 32 - Retour sur la commission CCAS
- 33 - Retour sur la commission Bâtiment
- 34 - Retour sur la commission communication
- 35 - Retour sur la commission Voirie